



ÉTABLISSEMENT ET SERVICE DE PRÉORIENTATION (ESPO)



ESPO APSAH - PÔLE FORMATION / INSERTION

17 ROUTE DE RIGNAC

87700 AIXE-SUR-VIENNE

 05 55 70 23 84  espo@apsah.asso.fr

 <https://www.apsah.asso.fr>



LE DISPOSITIF DE PRÉORIENTATION

Le dispositif comporte trois phases :

1

EXPLORATION

Prise en compte de chaque stagiaire dans sa globalité et adaptation à chaque individu.



2

INVESTIGATION

Détermination d'une ou plusieurs hypothèses d'orientation, recherche et information sur le ou les projets envisagés et sur les diverses structures.



3

VÉRIFICATION

Stages en entreprise, immersions et positionnement sur un projet.



Il repose sur des évaluations pluridisciplinaires :

LA PRISE EN COMPTE DES CAPACITÉS ET DES COMPÉTENCES

Pour ce faire, un **bilan** est élaboré afin d'identifier ses acquis scolaires (compétences clefs), ses capacités manuelles et ses compétences professionnelles mobilisables (le cas échéant transférables). Ces différentes évaluations ont pour objectif d'apprécier les **critères d'employabilité** (motivation, assiduité, intégration, mobilité, travail en équipe...).

LA DÉTERMINATION DU PROFIL COGNITIF

Le **bilan psychologique** vise à déterminer le **profil cognitif** de la personne en vue d'une orientation professionnelle la mieux adaptée. L'évaluation consiste donc à décrire certaines **capacités** spécifiques. Sont évaluées les capacités de raisonnement logique, d'analyse, de synthèse, de déduction, d'exploration visuelle et de mémorisation.

LE BILAN D'ERGOTHÉRAPIE

Un **bilan en ergothérapie**, adapté selon les pathologies présentées, comprend : un bilan trophique et cutané, un bilan articulaire et musculaire, un bilan de préhension, un bilan de coordination, un bilan praxique, un bilan sensitif, un bilan des actes de la vie quotidienne...

L'ENCADREMENT

Le stage de préorientation est encadré par une **équipe médico-psychosociale** composée des professionnels suivants : formateur, chargé d'insertion, assistant social, psychologue, ergothérapeute, médecin et psychiatre.

L'équipe est assistée pour le champ du **handicap sensoriel** par une interprète en langue des signes française, une rééducatrice en autonomie vie journalière, un instructeur en locomotion, une orthoptiste et un ophtalmologiste.

LA DURÉE DU DISPOSITIF



La durée du stage de préorientation est de **14 semaines maximum**.

Les périodes d'entrée sont : septembre, novembre, février et avril.

LE PRÉ-ACCUEIL

Un pré-accueil du futur stagiaire, réalisé suite à la réception de la notification de la MDPH, permet de :

Présenter l'établissement (internat le cas échéant) et le dispositif de préorientation.



Évaluer ses besoins au niveau des outils de compensation du handicap.



Exposer les possibilités de rémunération de stage (rémunération publique du Conseil régional) et valider avec lui l'option choisie.



ORIENTATIONS POSSIBLES À L'ISSUE DU STAGE

- Emploi en milieu ordinaire
- Emploi en milieu protégé
- Formation de droit commun ou en ESRP (Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle)
- Autres structures adaptées

LE PUBLIC

Toute personne reconnue en situation de handicap (RQTH)



À partir de 16 ans

Sur décision de la MDPH

LES EFFECTIFS

Les effectifs en préorientation sont de **15 stagiaires maximum** par stage.

MODALITÉS

L'établissement dispose de :



Un **internet**



Un service de **restauration**



Un service de **transport** collectif



Un accès **internet**



Un centre de **ressources**



Une **salle de sport**



Un **foyer**



Une **laverie**



Deux espaces **tisanerie**



Un **vestiaire**

L'équipe socio-éducative propose des **animations culturelles** et **sportives** les soirs et les week-ends.

Renseignements, visites et inscriptions : *Luz LEGEMBRE* (llegembre@apsah.asso.fr)



Le dispositif est accessible aux publics déficients auditifs et déficients visuels.